



RESILIATION LOCATION GERANCE

Par **chuppa**, le **09/07/2009** à **15:10**

Bonjour

Historique:location gérance depuis 01/11/1992 reconductible tous les ans.

Ma locataire m'a fait savoir par lettre recommandée le 01/06 qu elle désirait prendre sa retraite et que son bail s arrêta it au mois de novembre.Elle m' a demandé e de faire un bail pour son fils qui travaille avec elle et qui comme cela prendrait la suite.

Je souhaite arrêter la location gérance afin de pouvoir mettre en vente début 2010.

-Comment dois je procéder?

-du fait qu elle m ai envoyée sa lettre que 5 mois a l'avance est ce légal? (aucun délai ne figurait ds la clause de résiliation)

Remerciements Chuppa